Image not found or type unknown

Annulation vente par le vendeur

Par **Phill85**, le **20/05/2015** à **17:31**

Bonjour,

je suis actionnaire (non majoritaire) d'une SCI dont le gérant a vendu un bien immobilier très nettement en dessous du prix du marché, sans m'en informer.
Est-il possible de contester cette vente, la faire annuler ? Si oui dans quelles conditions ?
Merci pour votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés